

De : Pierre-Alexandre Côté [mailto:pierrealexandrecoate@mrccotedebeaupre.qc.ca]
Envoyé : 15 juin 2012 11:32
À : eol-beaupre-4
Objet : Documents MRC de La Côte-de-Beaupré

Bonjour Mme Harvey,

Vous trouverez ci-joint les documents demandés à la MRC de la Côte-de-Beaupré dans le cadre des séances publiques des 11 et 12 juin derniers.

Sommaire des demandes d'informations effectuées à la MRC :

1. Dernier rôle d'évaluation du T.N.O Lac-Jacques-Cartier
2. Dernier rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
3. Tarification pour les permis de construction des éoliennes
4. Tarification pour les permis de construction des bâtiments associés aux parcs éoliens

Concernant les rôles d'évaluation du TNO et de la municipalité nous désirons vous informer, suite à la consultation du service d'évaluation de la MRC, qu'il s'agit d'une information peu utile au dossier. Elle ne permet pas de déterminer s'il y a impact, positif ou négatif, sur les valeurs foncières. En effet, les valeurs portées au rôle sont basées sur la valeur marchande qui prévalait 18 mois précédant la date de dépôt du rôle. Ainsi, les valeurs des rôles d'évaluation actuels, même les plus récents, sont basées sur les valeurs marchandes datant d'avant le début des travaux de construction des parcs éoliens.

Les tarifs pour l'émission des permis de construction d'éoliennes sont établis en vertu de l'article 8.6 du règlement # 2007-22 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). La version numérique de la codification administrative du règlement 2007-22 est jointe à la présente, seule une version PDF est disponible, la version Word pourrait être disponible auprès de la CMQ. Nous vous invitons à les contacter à cet effet. Les 6 copies papier de l'article 8.6 seront acheminées par la poste.

Les tarifs pour l'émission des permis de construction des bâtiments associés aux parcs éoliens sont établis en vertu de l'article 4.3 du règlement # 166 de la MRC de La Côte-de-Beaupré. La version numérique du règlement est jointe à la présente. Les 6 copies papier de l'article 4.3 seront acheminées par la poste.

Cordialement,

Pierre-Alexandre Côté
Responsable de l'aménagement du territoire
MRC de La Côte-de-Beaupré
3, rue de la Seigneurie

Château-Richer, (Québec) G0A 1N0
Tél: 418-824-3444, poste 229
Télé: 418-824-3917



www.mrccotedebeaupre.com/jepartagemavision
www.facebook.com/mrccotedebeaupre